



COMMUNE D'ATPERT GEMENG ATERT

Bulletin d'information

N°16 · Juin 2024

Photographie : Emilie Nicolas



COMMUNE D'ATPERT-GEMENG ATERT

www.attert.be

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN DÈS 20H
22 JUIN DÈS 18H
ATTERT

VENDREDI 21 JUIN
Léna & Louise Kollmeier
Guillaume Drot

SAMEDI 22 JUIN
Hooverphonic
Sharko
Max Malone
Aïdan Gibson
NOME
Tom Franck

*Programme complet
à découvrir page 16*



Administration communale d'Attart
Voie de la Liberté, 107 - 6717 Attart
Tél. : 063 / 24 27 70 - Fax : 063 / 24 27 71
administration@attart.be
www.attart.be

Directrice de publication
Echevine en charge de l'information

Administration et rédaction
Commune d'Attart

Conception et impression
Lorgé Imprimeur

Editeur responsable
Commune d'Attart

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

INFOS COMMUNALES

Budget communal 2024	3
Appel à vous	27

ENVIRONNEMENT

Opération villages propres	5
3 ^{ème} marathon du tri	6

PARC NATUREL DE LA VALLEE DE L'ATTERT

Contrat Rivière Moselle	7
Réveillez vos souvenirs : contribuez à notre Observatoire Photographique des Paysages	27

MA COMMUNE QUI DIT JO

Un jardin naturel – Een Naturgaart bei lech doheem	8
--	---

ENSEIGNEMENT

Ecole communale de Heinstert	9
Ecole communale de Thiaumont	11
Ecole communale de Nobressart	12

ENFANCE

Service communal d'accueil extrascolaire « Les Enfants d'abord » : stage de printemps	14
--	----

COMMISSION CULTURELLE

Fête de la Musique	16
Histoire de l'art	20

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Agenda	21
--------	----



Budget communal 2024



Lors de sa séance du 22 mars dernier, le Conseil Communal a approuvé le compte communal pour l'année 2023. Ce dernier présente les résultats suivants :

AU NIVEAU BUDGÉTAIRE :

1. A l'ordinaire

- › Droits constatés : 14.807.645,63 €
 - › Engagements : 13.447.525,53 €
 - › Imputations : 12.934.311,05 €
- et dès-lors : un résultat budgétaire de l'exercice qui s'élève à 1.263.459,57 €

2. A l'extraordinaire

- Nous avons :
- › Droits constatés nets : 15.084.242,90 €
 - › Engagements : 15.042.456,04 €
 - › Imputations : 10.131.350,59 €

et dès lors :

un résultat budgétaire de l'exercice qui s'équilibre à 35.000 €
un résultat comptable de l'exercice qui s'élève à 4.946.105,45 €

QUELQUES CHIFFRES :

Evolution des recettes ordinaires :

Importance :

- › du fonds des communes : 3.569.368,54 € soit 27,77 % des recettes totales de l'année. Cette recette reste de loin la recette de la commune la plus importante. Il est à espérer que dans l'évolution de notre Pays, l'évolution de nos institutions, le contexte de la fédéralisation et d'une éventuelle 7^{ème} réforme de l'Etat, à la sortie de la pandémie COVID, de la crise mondiale que nous traversons la Région Wallonne soit capable de garder le même cap.
- › de la dotation du Grand-Duché : 2.395.480,57 € soit 18,64% des recettes totales. Elle reste la deuxième recette de la commune.
- › Taxes add. Préc. Imm. : 1.321.184,59 € soit 10,28 %
- › Impôts Pers. Phys. : 942.599,98 € soit 7,33 %
- › Ventes de bois : 685.156,45 € soit 5,33 %

Montant nettement supérieur à celui de l'année dernière. Nous revenons à un montant quasi semblable à celui de l'année 2021

Pour rappel, les années 2021 et 2020 indiquaient des montants nettement supérieurs aux années précédentes, situation expliquée par :

- › une meilleure vente aux marchands que l'année dernière
- › également et surtout de nombreuses ventes en cours d'exercice pour raisons sanitaires (scolytes, arbres déracinés et tombés suites à tempêtes ..)

avec pour conséquences :

- › vente de nombreux sapins avant terme,
 - › nécessité de replanter,
 - › attendre de nombreuses années pour que ces nouvelles plantations arrivent à termes.
 - › Vente de l'eau : Recette : 1.012.656,79 € = 7,88 %.
- La dépense totale pour ce poste est quant à elle de 1.018.293,88 € (nous ne comptons cependant pas ici tous

les investissements réalisés et à réaliser). Nous sommes à des montants recettes/dépenses quasi identiques mais quand même avec un montant négatif de 5.637 €. Ces montants doivent être analysés en fonction du principe coût vérité Ce qui signifie que la redevance actuelle est insuffisante.

Evolution des dépenses ordinaires :

Importance de :

- › dépenses personnel : 3.556.855,17 € soit 38,10% des dépenses totales de l'année. Nous ne pouvons que constater l'importance de ce montant depuis quelques années. En 2012 : ce montant était de 1.487.259,69 € (28,51% des dép. totales).
- › dépenses pour l'enseignement maternel et primaire : 1.290.500,43 € soit 13,82% des dépenses totales, auquel montant nous pouvons ajouter 649.595,04 € pour les frais d'accueil extra-scolaire, bibliothèques ..., soit un total de 1.940.095,47 € soit 20,78% des dépenses totales

Montant correspondant à 1.694 € par enfants fréquentant nos établissements scolaires (762 au 1er janvier 2024) et 2.546 € si on compte les frais d'accueil extrascolaire !

Comme les dernières années, cette dépense reste un des postes de notre budget des plus importants. C'est une volonté claire, nette et confirmée du conseil communal. Comme rappelé tout au long de l'année, la formation de nos petites têtes blondes est essentielle dans la construction de notre société de demain.

Pour ce poste enseignement, il est à noter les recettes de :

- › 690.815,25 € dont 550.848,48 € de la Communauté Wallonie-Bruxelles – Contribution de l'autorité supérieure
- › 76.986,31 € de recettes d'accueil extrascolaire

Soit un montant total de recettes de 709.753,15 €

Ce qui nous donne alors un montant net (dépenses 1.940.095,47 € – recettes 709.753,15 €) de 1.230.342,32 € soit 1.615 € par enfant

Aide / subsides à la population, associations, clubs : 323.401 € dont 269.853 € pour subsides liés au prix RCS

Pour le service immondices :

Les recettes sont de 425.000 € plus 60.000 € de vente de sacs soit 485.000 € au total. Les dépenses par contre sont de 477.656,62 €. Ce poste est également soumis au principe du coût vérité. Nous respectons le Décret de la RW qui impose de ne pas descendre en dessous de 95% et de ne pas dépasser 110 %. Nous sommes à 97,79%.

INFOS COMMUNALES

Cultes : en 2023 - 131.173,51 € dont 85.860,47 € de transferts aux Fabr. Egl., Eglises Luth., Eglises Protest. ...

CPAS : en 2023 - 390.000 € soit 4,47% des dépenses totales. Ce montant est en constante hausse depuis 2012. 211.500 € en 2012, montant resté fixe pendant plusieurs années. 316.000 € de 2016 à 2019. 330.000 € en 2021. Il est prévu au budget 2024 un montant de 440.000 €.

Dettes : en 2023 - 959.542,60 € soit 10,28 % des dép. totales

Le montant de la dette totale de la commune diminue une nouvelle fois cette année.

Nous sommes à présent proches des 10% des dépenses totales. Nous étions à 20,33% en 2012 et à près de 25% en 2008.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2023. Il en était déjà de même les années précédentes. Le dernier emprunt souscrit par la commune date de 2009 (350.000 €).

Au 31 décembre 2023, la dette totale de la Commune s'élève à 1.687.076,48 € soit 291 € par habitant (5.791 habitants au 31 décembre 2023).

Cette dette, pour rappel est une dette d'investissement et non de fonctionnement.

Pour clôturer ce volet important de chiffres, citons encore, qu'au 31 décembre 2023 :

La population d'Attert était de 5.791 habitants (2.892 femmes et 2.899 hommes). Qu'en 2023, nous avons recensé 62 naissances, 44 décès, 17 mariages.

La population scolaire, pour toutes les implantations, 762 (248 en maternel et 514 en primaire). Enseignement secondaire : 82

Derrière ces chiffres, se trouvent toute une administration et l'ensemble du personnel qui se chiffre actuellement à 86 personnes correspondant à 56,51 équivalence temps pleins.

Analyses PFAS

Décisions prises suite aux analyses complémentaires effectuées

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint l'évolution des études et actions menées sur les composants PFAS détectés dans l'eau de distribution.

En décembre 2023, une analyse a montré que la concentration en PFAS dans l'eau de distribution était de 21 ng/l dans le village de Nobressart et de Heinstert 14 ng/l dans le village de Heinstert pour la somme de 20 PFAS.

La future norme, en vigueur au moment de cette analyse, était de 100 ng/l pour la somme de 20 PFAS. Cette norme devrait être mise en application en 2026.

Suite à ces analyses, nous avons procédé à des analyses complémentaires. Ces analyses nous ont permis de confirmer la présence de ces substances et de déterminer la prise d'eau impliquée.

Malheureusement ces séries d'analyses (égouts, puits avoisinants...) ne nous ont pas permis de déterminer l'origine de ces substances.

Entre-temps une recommandation du Conseil Supérieur de la Santé a été émise en avril 2024. Celle-ci recommande un taux maximum de 4 ng/l pour la somme de 4 PFAS. La concentration en PFAS du puits du Rodenbusch est de 14 ng/l pour les 4 PFAS repris dans cette recommandation.

Après avoir pris connaissance de cette recommandation, le collège a décidé la fermeture du puits du Rodenbusch.

Le puits est désormais fermé, des adaptations sur l'ensemble du réseau communal ont été opérées permettant de garantir l'approvisionnement en eau pour tous.

Cette situation est transitoire, celle-ci doit être complétée par plusieurs projets afin d'être pérenne à long terme :

- **Construction d'un réservoir de plus grosse capacité sur les hauteurs de Heinstert** (L'étude est en cours de finalisation. L'exécution de ce projet est prévue en 2025).
- **Dans le cadre des travaux d'aménagement des trottoirs le long de la RN 87**, le remplacement des conduites du réseau de Heinstert (Début des travaux prévu fin 2024 - début 2025).
- **Réalisation d'une conduite de liaison entre les villages de Thiaumont et Nobressart** (Etude en cours).

Opération Villages propres

Comme tous les ans, en ce début de printemps, l'opération Villages Propres était de retour à Attert Attert – Commune Zéro Déchet. Moins de déchets le long des routes ! Le week-end des 23 et 24 mars, comme dans toutes les communes de Wallonie, les habitants de la commune d'Attert ont participé à l'opération Village Propre. Pour certains villages, pour diverses raisons, l'opération s'est déroulée le 30 mars, le 6 avril et même le 27 avril.



Selon l'échevin de l'environnement, les premiers constats :

- › moins de participants dans certains villages,
- › plus de participants dans d'autres villages,
- › grosse participation des jeunes notamment du Patro de Metzert et des Guides et Scouts de Post mais également des écoles de nos villages,
- › moins de déchets dans certaines zones,
- › toujours les mêmes déchets le long de certaines routes.

Nombre de participants :

une petite centaine d'adultes, et près de 80 membres des différents mouvements de jeunes ... sans compter les nombreux élèves de nos écoles qui ont participé activement également. Nos élèves étaient +/- 120. Tous les villages de la Vallée ont participé.

Durant cette journée, ont été ramassés l'équivalent de 125 sacs formant au total +/- 3 m³.

Les objets les plus fréquents, comme tous les ans :

les canettes, bouteilles en plastique, bouteilles en verre, paquets de cigarettes et papiers divers.

Cette année, nous n'avons pas découvert d'objets insolites ...

Fini donc les machines à laver, frigo et salon déposés dans nos bois.

Nous devons cependant déplorer, tout au long de l'année, l'existence de quelques dépôts sauvages. Pour lutter contre ce fléau, une réflexion doit être menée. Après autant d'années de sensibilisation, des mesures instaurant des sanctions doivent être analysées et prises.

S'il n'est pas possible de placer des caméras dans toutes les rues de notre Commune, ce genre de dispositif peut combiner effet de dissuasion et politique de répression. Nous sommes en réflexion sur les meilleures manières d'agir.



Les responsables communaux tiennent une nouvelle fois à remercier tous les participants à cette journée.

Merci également à tous les responsables des différents villages pour leur coordination

ainsi qu'au Contrat Rivière et au Parc Naturel.

Merci à toutes et tous pour le temps consacré à rendre notre Commune plus propre et encore plus belle.

Merci aux jeunes en particulier : au club des jeunes, au Patro de Metzert, aux Scouts et Guides de Post. Comme les autres années, ils ont participé massivement à l'opération.

Merci aux différentes écoles, enseignants et élèves pour leur participation en nombre.

Merci au Lions d'Attert qui participe également d'une manière active.

Une telle opération, outre le fait de nettoyer nos bords de route et de rendre notre environnement plus agréable, est une opération essentiellement de sensibilisation, de prise de conscience.

Merci aux ouvriers communaux qui, comme les autres années, ont fait le tour de la Commune pour récolter et conduire le tout au parc à conteneurs.

Un grand merci également à tous les particuliers, habitants la Commune, qui inlassablement et pratiquement tous les jours arpentent nos rues et nos chemins pour ramasser les déchets.

Du 3 au 28 juin 2024

c'est reparti pour le 3^e marathon du tri !

25 % des citoyens ne trient pas correctement leurs déchets. C'est vrai, ce n'est pas toujours facile ou pas la priorité. Mais vu toutes les conséquences négatives que cela engendre, IDELUX Environnement, en collaboration avec notre Commune et Fost Plus, renforce à nouveau les contrôles et la sensibilisation au tri des déchets.

25 % de citoyens ne trient pas encore leurs déchets



Aujourd'hui, la majorité des citoyens a compris les enjeux liés au tri des déchets. Nous les en remercions. Néanmoins, comme l'a montré le dernier marathon du tri, 25 % des citoyens ne trient pas encore correctement leurs déchets. C'est vrai, ce n'est pas toujours facile ou pas la priorité. Mais ces erreurs de tri ont des conséquences importantes sur le coût de la gestion des déchets,

et donc sur votre taxe, et sur l'environnement. Aussi, pour que chacun participe à l'effort collectif, IDELUX Environnement renforcera à nouveau les contrôles qualité des sacs et duobacs lors du 3^e marathon du tri prévu en juin 2024.

Concrètement, que se passe-t-il durant le Marathon du tri ?

Avant le passage du camion, vos déchets seront contrôlés par les équipes d'IDELUX afin de vérifier le respect des règles de tri. À la suite de ces contrôles, vous pourriez recevoir un autocollant rouge sur votre sac poubelle/duobac et un feuillet explicatif dans votre boîte aux lettres. Cela signifie que les contrôleurs ont constaté des erreurs de tri. Dans ce cas, vos déchets sont laissés sur place afin que vous puissiez rectifier le tri et ressortir vos déchets correctement triés lors de la prochaine collecte.

Quelles sont les 4 erreurs de tri les plus fréquentes ?

- › Du verre dans les déchets résiduels !
- › Des piles dans les sacs bleus PMC !
- › Des emballages en plastique ou en aluminium dans les déchets organiques !
- › Tous les déchets mélangés dans la même poubelle !



Quelles sont les conséquences du mauvais tri ?

D'un point de vue environnemental, les erreurs de tri engendrent une perte de matière à recycler qui est dommageable car le recyclage est évidemment préférable à l'incinération. Il permet en effet de réutiliser des matières et ainsi de réduire l'extraction des ressources naturelles. Les erreurs de tri nuisent également aux filières de valorisation mises en place.

D'un point de vue économique, les erreurs de tri ne sont pas neutres non plus. Il faut savoir que la collecte et l'incinération des déchets résiduels sont à charge des communes et donc, via le principe du coût-vérité, à charge des citoyens au travers de leur taxe déchets. En revanche, la collecte et le recyclage des emballages PMC sont financièrement pris en charge par les entreprises ayant mis ces emballages sur le marché, au travers l'asbl Fost Plus. Ce qui veut dire qu'un emballage PMC mal trié et jeté avec les déchets résiduels coûtera plus cher à la collectivité que s'il est correctement jeté dans le sac bleu.

Enfin, sachez qu'une simple erreur de tri peut entraîner des conséquences importantes. Par exemple, une seringue jetée à la poubelle peut blesser le personnel de collecte, des piles, des batteries ou des déchets électroniques peuvent provoquer des incendies ; une barre de fer dans un conteneur peut casser la presse d'un camion ; des verres brisés augmentent l'usure des machines...

Pour éviter de voir vos poubelles laissées sur place...

1. Réviser les consignes de tri

Vous trouverez toutes les consignes dans votre calendrier des collectes ou sur le site www.idelux.be/fr/trier-mes-dechets.

2. Testez vos connaissances

Participez au quiz sur www.marathondutri.be. Vous découvrirez quel trieur vous êtes et vous aurez peut-être la chance de gagner des rouleaux de sacs bleu PMC ou un panier de produits du terroir.

3. Vous avez encore une question sur le tri déchets ?

Contactez IDELUX Environnement au 063 231 987 (tapez 4), du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 17h.



Plus d'infos ?

sur www.idelux.be
et sur la page Facebook
IDELUX Environnement & Eau

Contrat Rivière Moselle

Riverain, riveraine qui possède des propriétés et/ou qui habite sur la rive d'un cours d'eau ou d'une étendue d'eau. Peu de gens ont la chance de voir passer un cours d'eau dans leur jardin.

Ce qui peut être vu comme une « chance », par ceux qui voient le ruisseau comme une source de quiétude et de beauté, peut également être vu comme un risque ou une gêne par certains (inondation, érosion de berges, terrain humide).

Quoi qu'il en soit, être « riverain » implique des responsabilités qu'on le veuille ou non. Et bien souvent, les atteintes aux cours d'eau dans les villages sont causées par une méconnaissance des impacts que l'on peut avoir sur le milieu aquatique.

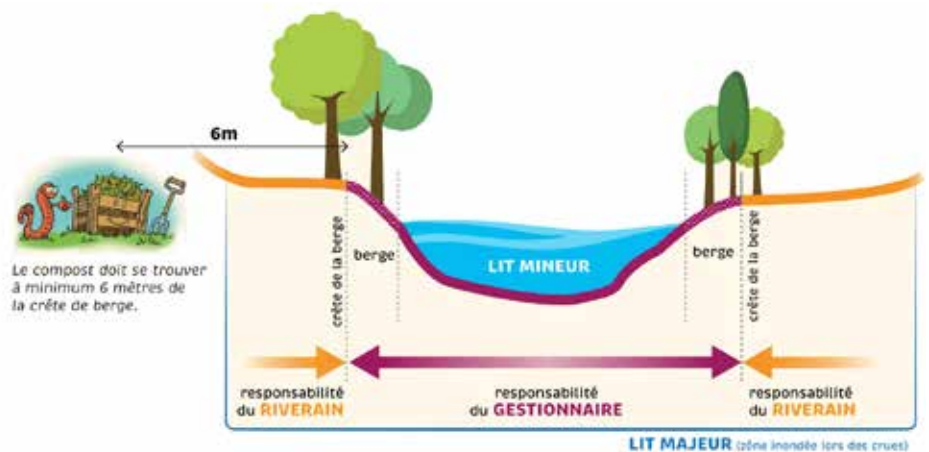
Cet article a pour but de résumer quelques règles à suivre si l'on veut préserver la santé des cours d'eau au fond de nos jardins. N'hésitez donc pas à découper cette page et à la donner à votre ami qui a la chance d'entendre murmurer l'eau entre ses roseaux.

L'erreur principale !

Lors des inventaires de cours d'eau en village par le Contrat Rivière, il est très fréquent de retrouver **des composts, tas de tontes ou de branches le long des berges**.

Pour rappel, la législation interdit les « déchets verts » à moins de 6 mètres de la crête de berge et cela pour plusieurs raisons : la première est que la dégradation des matières organiques provoque une libération d'éléments fertilisants dans le cours d'eau entraînant une prolifération d'algues et une diminution de l'oxygène disponible. C'est ce qu'on appelle l'eutrophisation d'un cours d'eau. Une autre raison est que ces dépôts peuvent être emportés lors d'épisodes de crues et entraîner des répercussions en aval comme des inondations chez un de vos voisins. Ce qui explique pourquoi il est également interdit d'entreposer tout objet mobilisable par les crues (planches, palettes, jouets, déchets, etc.) ou même de construire une installation fixe à moins de 6 m de la crête de berge.

Toujours dans cette zone de 6 m, il est interdit de planter (ou même de laisser pousser) des résineux ou encore de modifier le relief du sol par le dépôt de terre



de remblais ou gravats. Les riverains sont d'ailleurs souvent tentés d'installer des protections de berges avec les moyens « du bord ». Tout d'abord, une autorisation est requise pour tous travaux sur le lit du cours d'eau (C.E.) ou ses berges et deuxièmement, ces protections précaires finissent souvent par céder et polluer les ruisseaux. Quoi qu'il arrive, la gestion des berges et du lit incombe au gestionnaire du C.E. (la commune la plupart du temps sur les C.E. de 3^e catégorie).

NB : Si vous habitez le long d'un C.E. « non-classé » vous en êtes officiellement le gestionnaire et pouvez donc, **après une demande d'autorisation préalable**, effectuer des petites modifications de la sorte.



Pour toute question sur les droits et devoirs du riverain, contactez l'antenne locale du Contrat Rivière au PNVA :

✉ maxime.doffagne@attert.be
☎ 063/22 78 55.



Un jardin naturel

chez vous

Een Naturgaart bei Iech doheem

Votre parcelle offre un énorme potentiel pour aider les insectes, les oiseaux et autres mammifères dans les zones d'habitations.

Äer Parzell bitt ee grouss Potenzial fir den Insekten, Vullen an aner Mamendéieren an de Wunngedder ze hëllefen.

Nous vous conseillons

- Création d'habitats & de biotopes
- Végétalisation maximum
- Plantes indigènes
- Récupération & infiltration des eaux pluviales
- Matériaux naturels & recyclables



Croquis d'un jardin naturel par Pierre Jaques

Mir beroden Iech

- Schafe vu Liewensraum & Biotopen
- Maximal Begrenzung vu Flächen
- Eenheemesch Planzen
- Sammelen & Asickere vum Reewaasser
- Natierlech & recycléierbar Baustoffer

Ensemble nous pouvons planifier un **concept de jardin naturel**, beau et attrayant, aussi bien pour les alentours de votre nouvelle maison que pour votre jardin existant.

Zesumme kënnen mir ee flott **Naturgaartkonzept** fir d'Alentouren vun Ärem neien Haus oder fir Äre besteeënde Gaart plangen.

Ce service est réservé aux habitants des communes partenaires du contrat de rivière Attert. (LU + BE)

Dëse Service ass reservéiert fir d'Awunner vun de Gemengen aus dem Gewässervertrag Attert. (LU + BE)

Plus d'infos sur www.attert.com ou 26 62 08 08

Méi Infoen op www.attert.com oder 26 62 08 08



CONTRAT DE RIVIÈRE
ATTERT
FLUSSPARTNERSCHAFT



Maison de l'Eau de l'Attert a.s.b.l.

43, Grand-Rue . L-8510 Redange/Attert
maison.eau@attert.com . T 26 62 08 08



www.attert.com



1 2 3 4



ÉCOLE COMMUNALE DE HEINSTERT



Marche houblonnée

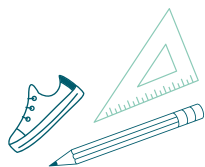


Notre deuxième marche houblonnée fut un réel succès avec plus de 380 marcheurs et une bonne soixantaine de bénévoles.

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite: les bénévoles, les brasseurs, les associations du village qui nous ont ouvert les différentes salles, les animateurs, les artistes et surtout tous les marcheurs petits et grands, parents, grands-parents, amis, voisins, vous tous qui êtes venus découvrir notre village, notre école. Ainsi que tous nos élèves pour tous les travaux réalisés et l'aide qu'ils ont apportée durant l'installation et le rangement.

Merci aussi à Mr SOLEIL qui a bien illuminé toute cette journée.





Quelques-unes des belles performances de nos élèves ...



Finale de scrabble scolaire

Félicitations à nos élèves qui ont brillé le samedi 20 avril lors de la finale à Gembloux.

BRAVO à Zélie, Gwenaëlle et Jules.



Finale du rallye math 2024

Félicitations à Héloïse, Gwenaëlle, Tobias et Antonin pour leur beau parcours.

Une très bonne collaboration leur a permis de résoudre plusieurs énigmes mathématiques ce matin lors de la finale à Virton.

Parmi les 8 équipes qualifiées, toutes ont été félicitées. Le but était de collaborer, de transposer des compétences vues en classe, et ceci dans un climat agréable.

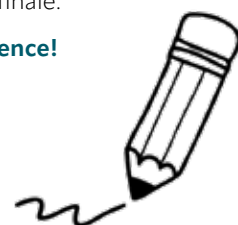


Dictée du Balfroid 2024

Le samedi 18 mai après-midi se tenait la finale à Namur.

Bravo à Héloïse pour son beau parcours et sa participation à la finale.

Une belle expérience!





ÉCOLE COMMUNALE DE THIAUMONT



Le projet EURÉKA

1 2 3 4



Toujours preneuse de projets citoyens, la classe de P5P6 est impliquée, depuis septembre, dans la réalisation d'activités et de rencontres visant à développer leur représentation de la gestion d'une entreprise. Comment l'analyser ? Comment l'améliorer ? Comment participer à son bon fonctionnement ?



Pour cela, ils sont invités par l'instigateur de ce projet, Monsieur Jeanmart, bénévole pour l'Observatoire de l'Environnement asbl, à réfléchir sur leur école et à y apporter certaines modifications, au travers de divers dispositifs d'apprentissage.

Quels sont les points forts à garder, quels sont les points faibles à améliorer ? Observer, critiquer et agir sont les trois mots clés du projet Euréka.

Ainsi se sont-ils, à titre d'exemple, investis dans la propreté des lieux en établissant pour toute l'école, un calendrier de collecte des déchets dans la cour.

Ils ont également effectué une demande pour restaurer et égayer la cour de récréation par des travaux de peinture. Un vote a été organisé, à cette occasion, pour permettre aux autres élèves de l'école de choisir les jeux qui seront peints au sol.

Toujours dans cette démarche citoyenne, les élèves de la classe de P5P6 sont allés à la rencontre de nos aînés, au home d'Attert, où ils ont été très bien accueillis. Cette visite a été organisée afin d'appliquer leurs nouvelles connaissances à cette structure en particulier, et de leur proposer des projets pour améliorer leur quotidien.

Quelle expérience enrichissante !



Finale de scrabble scolaire :

Bravo à Samuel
qui a brillé le samedi 20 avril
lors de la finale à Gembloux.



ÉCOLE COMMUNALE DE NOBRESSART



Excursion à l'Asinerie

(M0 à P3)

Avec nos copains de maternelle, nous avons passé une magnifique journée à l'Asinerie à Habay.

Nous avons brossé les ânes. Ensuite, nous les avons montés comme des acrobates : de façon normale, à l'envers, en regardant la queue de l'âne, une autre fois en se couchant sur le dos, ou en se couchant sur le ventre,... et même en amazone, comme les princesses.

Après, nous avons rendu visite aux autres animaux de la ferme (les poules, les canards, les lapins, les chèvres et leurs chevreaux, moutons, chevaux, ...)

Et pour terminer, une promenade en calèche, c'était trop génial

Texte écrit par les élèves de P1, P2 et P3



Nous fêtons Mme Patricia Karremans

Après toute une carrière dévouée à l'enseignement, Mme Patricia est une « heureuse pensionnée » depuis juillet 2023.

Nous l'avons fêtée à deux reprises. Tout d'abord à l'école, entre enfants et enseignants le 6 juillet 2023. Mme Patricia a ensuite été mise à l'honneur une seconde fois lors de notre fête d'école du samedi 20 avril. Parents et enfants étaient présents pour la remercier, sans oublier son mari Eric.

Nous lui souhaitons tout le meilleur pour le futur, des moments remplis de joie avec ses enfants et petits-enfants.



Finale de scrabble scolaire

Bravo à Louis
qui a brillé le samedi 20 avril lors de la finale à Gembloux.





Activité avec le Parc naturel de la Vallée de l'Attert

(M0 à M3)

Un jeudi par mois, Renata vient dans notre classe pour parler de la nature.

Ce mois-ci, nous avons parlé des abeilles. Nous avons découvert les différentes parties du corps de l'abeille, son lieu de vie et les différents métiers qu'elle peut faire.

Renata a sensibilisé les enfants sur l'importance des abeilles dans le monde et ce pourquoi il faut les protéger. Les enfants ont pu essayer une tenue d'apiculteur et découvrir les différents outils qu'il utilise. Nous avons terminé par une dégustation de miel.



Service communal d'accueil extrascolaire « **Les Enfants d'abord** »

Stage de printemps

L'équipe du service communal d'accueil extrascolaire « Les Enfants d'abord » a organisé une semaine de stage durant le congé de printemps au Hall sportif de Tontelange. Cette semaine était axée sur la nature et a offert aux enfants une multitude d'activités enrichissantes et variées. Chaque jour était une nouvelle aventure, dès que la météo le permettait, les enfants profitaient des activités en plein air.



L'un des moments forts de la semaine a été la découverte des abeilles. Les enfants ont eu l'occasion unique de faire la connaissance de ces fascinants insectes. Pour cette activité, un apiculteur local de Tontelange a été invité à partager sa passion et son savoir-faire. Les enfants ont revêtu la tenue complète d'un apiculteur, ce qui les a non seulement protégés mais également plongés dans l'univers captivant de l'apiculture. Les enfants ont pu goûter du vrai miel. Pour couronner cette expérience, ils ont même eu l'occasion de toucher des abeilles, bien encadrés par l'apiculteur qui leur a montré comment les manipuler en toute sécurité.

En conclusion, cette semaine au Hall sportif de Tontelange a été un véritable succès. Elle a permis aux enfants de vivre des expériences uniques et inoubliables, enrichissant leur compréhension du monde naturel qui les entoure et stimulant leur curiosité. L'équipe de « Les Enfants d'abord » peut être fière de cette initiative qui a su allier amusement, apprentissage et découverte.





Merci pour votre confiance !

*L'équipe du service communal
d'accueil extrascolaire
« Les Enfants d'abord »*

Fête de la musique

21 et 22 juin 2024

Voici l'affiche de la prochaine Fête de la Musique d'Attert qui se déroulera au cœur du village les vendredi 21 et samedi 22 juin 2024.

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN DÈS 20H
22 JUIN DÈS 18H
ATTERT

HOOVERPHONIC

SHARKO

TOM FRANCK

MAX MALONE

AIDAN GIBSON

NOME

GUILLAUME DROT

LENA & LOUISE KOLLMEIER

ENTREE GRATUITE

Ed. resp. : Collège communal 102 Voie de la Liberté 6717 Attert

Salle Robert Schuman

VENDREDI 21 JUIN DÈS 20H

GUILLAUME DROT

Guillaume DROT est un pianiste talentueux de 27 ans.

Il a sorti deux projets de piano solo. Un EP en 2018 : « A place that never wakes up » et un album en 2020 : « White Raven ».

Passionné par la musique et la composition depuis son plus jeune âge, son univers musical rappelle celui du cinéma. C'est d'ailleurs son but ultime : composer des bandes sons de films.

Il est inspiré par des artistes comme Nils FRAHM, Sofiane PAMART, Ludovico EINAUDI, Phillip GLASS,

CHOPIN, Thom YORKE, Aphex TWIN.

Lorsqu'il compose, une seule règle prime : transmettre des émotions.

Il jouera son propre répertoire de compositions piano solo.



LENA & LOUISE KOLLMEIER

Les deux sœurs KOLLMEIER forment un duo harmonieux et en symbiose sur un ou deux pianos. Leur répertoire contrasté s'étend de la musique baroque à la musique d'aujourd'hui. Léna et Louise créent une atmosphère de proximité et complicité avec le public.

En 2023, le duo remporte le premier prix ainsi que le prix spécial « Micheline CARRERE » au concours international de piano CIP à Paris. Elles ont obtenu plusieurs prix lors de différents concours internationaux en Belgique, aux Pays Bas et en Italie. Léna et Louise se produisent en concert en Belgique, France, Italie, Allemagne et Pays-Bas notamment au Concertgebouw d'Amsterdam et au Teatro Rossini à Lugo.

Depuis 2021, les deux sœurs se perfectionnent en duo au sein de la prestigieuse Accademia Pianistica « Incontri col Maestro » à Imola, en Italie, auprès

du chef d'orchestre M. ZUCCARINI. Elles ont récemment été diplômées d'un Master en musicologie et musique de chambre avec 110/110 et la mention « Cum Laude ».

Elles sont toutes deux diplômées du Conservatoire de Bruxelles et de l'IMEP à Namur d'un Master en piano et ont suivi l'enseignement de nombreux pianistes tels que Daniel BLUMENTHAL, Roberto GIORDANO, Florence MILLET, Pierre THOMAS et bien d'autres.

Léna et Louise se produisent également au sein d'autres ensembles de musique de chambre et de projets pluridisciplinaires. Depuis 2018, Léna fait partie du Trio O3, spécialisé dans le répertoire contemporain et gagnant de plusieurs concours, avec la violoncelliste Eugénie DEFRAIGNE et la flûtiste Lydie THONNARD. Elle a aussi enregistré deux albums avec le « Duo Rosa » et réalisé plusieurs tournées internationales dans 18 villes du monde, notamment à New

York au Carnegie Hall ... Les sœurs KOLLMEIER sont très sensibles à la musique contemporaine qu'elles désirent partager et rendre accessible à tout public en la mêlant à des œuvres plus classiques et populaires.





SHARKO

« We Love You David » album de Sharko en forme de retour aux sources ; le Rock, simple et élémentaire, dans la formule trio (Guillaume VIERSET à la guitare et Olivier COX à la batterie).

Une volonté forte de tout enregistrer dans les conditions du live, à trois, ensemble, avec une authentique capture d'énergie.

Une volonté forte de proposer du son sans chichis, non sans caractère.

Après plusieurs détours (acoustiques avec le « Hometour », electro-pop avec « Glucose »), Sharko revient à la base.

Le thème principalement abordé, tel un fil rouge : Narcisse, sous l'angle mythologique ; la réflexion (dans les deux sens du terme), la connaissance de soi, la rencontre avec l'autre, le refus de l'amour mais la volonté d'être aimé et la recherche de sa propre singularité.



SAMEDI 22 JUIN DÈS 18H

YELLOW STAGE

HOOVERPHONIC

Alex Callier, Raymond Geerts et Geike Arnaert présenteront leurs plus grands tubes et leurs derniers morceaux. Avec Geike Arnaert, la voix emblématique du groupe à nouveau au chant, les chansons et la musique seront à l'image de ce qu'ils étaient lorsqu'ils ont été écrits : diversifiés, cinématographiques, imposants, mélancoliques, majestueux et toujours entraînants. Hooverphonic sort volontiers des sentiers battus.



Leur musique, très personnelle, se reconnaît d'emblée depuis vingt-cinq ans déjà. Le producteur et compositeur Alex Callier et le guitariste Raymond Geerts sont l'épine dorsale du groupe depuis ses débuts. Au fil des ans, ils ont collaboré avec une foule très diversifiée et toujours talentueuse de chanteurs et chanteuses, mais ils sont fous de joie d'avoir retrouvé Geike Arnaert, qui est pour beaucoup encore LA voix de Hooverphonic. Année après année, la musique du groupe a évolué, le trip-hop sombre et froid de leur premier album (1996) fai-

sant place à des sonorités plus chaudes et plus orchestrales. Hooverphonic flirte parfois avec le psychédélique et leurs morceaux sont tantôt entraînants, tantôt plus pop. Mais une chose est sûre, on croit toujours entendre la bande originale d'un film qui n'existe pas.

Voir Hooverphonic en concert, c'est vivre une expérience sans nulle autre pareille. Un événement incontournable.

MAX MALONE



Depuis une dizaine d'années, Max Malone vous fait voyager dans son monde folk/punk.

Des plaines du Connemara aux bords des falaises de Moher, des dédales des salles du Temple Bar à Dublin aux ambiances des tous les pubs d'Irlande. S'égayant par moment dans le bluegrass américain ou dans d'autres contrées lointaines, vous allez pouvoir chanter des chansons traditionnelles ou danser sur des airs entraînants tout en dégustant une bonne pinte de bière bien fraîche. Max Malone c'est un bon moment à passer entre amis autour d'un verre dans une ambiance comme on peut la retrouver en Irlande ou dans tout bon pub qui se respecte.

GREEN STAGE

AIDAN GIBSON

Aidan Gibson est un artiste d'indie pop écossais basé à Bruxelles et originaire de Post. Au cœur de ses morceaux, des mélodies acoustiques associées à une voix douce et évocatrice.

Inspirées par des artistes tels que John Floreani et Lewis Capaldi, ses compositions tissent une toile de nostalgie et de sensibilité, dissimulant une personnalité espiègle.

Après un premier EP sorti il y a quelque temps et une participation active dans divers groupes, le chanteur et multi-instrumentiste relance aujourd'hui son projet solo, fruit de la maturité acquise au fil des ans.



NOME

NØME est un duo belge d'électro né de 15 ans d'amitié et d'une passion commune pour la musique.

L'un est musicien et l'autre dj/producteur. Le projet est le compromis entre leur deux univers. Un mélange de mélodies travaillées et de rythmes entraînants, NØME vient s'inscrire dans un style d'électro « dark melodic » et « electronica » essayant également de construire une ambiance proche d'un univers cinématographique sci-fi, mélancolique et dystopique.

Le duo s'inspire d'artistes comme Moderat, Thom Yorke, Lorn, Ivy Lab, Flume, Fred again mais aussi Hans Zimmer, Ludwig Göransson, Trent Resnor & Atticus Ross, Rayan Taubert et bien d'autres.

Ils viendront présenter leur premier album « Phantom Lights » en exclusivité à Attert pour les fêtes de la musique.

TOM FRANK DJ SET & Mapping by Xavier COLLET

Tom Frank est un compositeur belge de musique électronique ayant produit deux albums, publiés sur toutes les plateformes, dont le dernier, « Horizon » est sorti en décembre 2023.

Tom Frank propose une expérience musicale épique, un paysage sonore onirique d'influences multiples à apprécier avec un mapping de Xavier Collet, peintre connu pour ses tableaux et affiches post-pop-psychédélics. Après un passage par le « Concours Circuit » en 2020, Tom Frank continue la composition dans un univers plus doux et nuancé, en poésie décalée nourrie de rythmes choisis et de synthés hors consensus, léchés, tout en développement, aux titres souvenirs comme « The Lion King », de quoi se laisser glisser dans une sphère sonore riche et envoûtante... Tom Frank s'entoure d'amis artistes pour les visuels de ses sets et de ses albums, la pochette de son dernier album ayant été réalisée par Ahmed Berthomé, peintre.



Commission culturelle :

Histoire de l'art



Le mercredi 02 octobre

A la table de CHARDIN - présentation de l'œuvre de ce peintre assortie de dégustations étroitement liées à ses tables si bien garnies



Le mercredi 06 novembre :

Des robes, de bal, de cérémonie, de soirée - elles sont toutes si bien portées - histoire et évolution de ce vêtement par le biais d'un florilège pictural



Les membres de la Commission culturelle vous invitent aux

Cours d'histoire de l'art en 10 rendez-vous

Lieu : administration communale

Horaire : de 14h30 à 16h30

PAF : 60 euros

Renseignement : Patrick Rausch – 063/24.27.80

Les sujets qui seront abordés durant ces dix rencontres sont différents des précédents. Les personnes ayant déjà suivi cette activité sont donc tout autant les bienvenues que celles qui souhaiteraient rejoindre le groupe pour la première fois.

Au programme : la découverte d'artistes, de courants artistiques et de thèmes traversant l'Histoire de l'Art de l'Antiquité à nos jours.

Les vendredis

4, 11, 18 et 25 octobre

8, 15, 22 et 29 novembre

6 et 13 décembre

Un nouveau cycle de conférences vous est également proposé. Sentez-vous libres de nous rejoindre pour une soirée le premier mercredi du mois, à 20h, ou pour les trois en fonction de vos disponibilités et de vos goûts.

Vous prendrez bien un peu d'ARTS... !



Le mercredi 04 décembre :

Soirée musicale commentée... vous réservant bien des surprises !



Agenda



Les diverses activités auront lieu si les autorisations nécessaires sont obtenues. N'hésitez pas à contacter votre administration communale au 063/24.27.70 ou via l'adresse mail administration@attert.be pour tout renseignement complémentaire quant à la réalisation de vos activités. Vous pouvez vérifier si votre manifestation a besoin d'une autorisation communale sur www.attert.be/commune/vie-politique/dossier-securite



JUIN 2024

JEUDI 13 JUIN 2024 À 18H00

Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Grendel rue des Fagnes

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

DU VENDREDI 14 JUIN AU DIMANCHE 14 JUILLET

CDJ Heinstert

Euro de foot sur grand écran

Diffusion des matchs des belges sous chapiteau

Lieu : cour du CDJ

DIMANCHE 16 JUIN 2024 DÈS 8H00

Lions Club du Val d'Attert

A.C du Cancer 2024

Marche, VTT et GRAVEL

Participez et venez nombreux soutenir la lutte contre le cancer.

Plus d'info sur [Facebook.com/lionsvaldattert](https://facebook.com/lionsvaldattert)

Lieu : Salle Aurore - Rue du Marquisat 183 – 6717 Thiaumont

Personne(s) et coordonnées de contact :

Lions Club Val d'Attert - lionsattert@gmail.com

JEUDI 20 JUIN 2024 À 18H00

Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Tontelange terrain de foot

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

VENDREDI 21 ET SAMEDI 22 JUIN 2024

Commission culturelle d'Attert

Fête de la Musique

Vendredi 21 juin dès 20h00 :

Guillaume Drot – Léna et Louise Kollmeier

Samedi 22 juin dès 18h00 :

Hooverphonic – Sharko – Max Malone – Aidan Gibson – Nome –

Tom Frank DJ set & mapping by Xavier Collet.

Lieu : Centre du village à Attert

SAMEDI 22 JUIN 2024

La Fontaine Nobressart

Retransmission du match

Lieu : Club de la Fontaine 234, rue de la Halte 6717 Nobressart

Renseignements : tigra_stef@hotmail.com

JEUDI 27 JUIN 2024 À 18H00

Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Parette centre

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be – www.attert-tourisme.be

JEUDI 27 JUIN 2024 À 20H00

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Film « Le chêne et ses habitants »

Renseignements : 063/22.78.55

parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

WEEKEND DU 28 AU 30 JUIN 2024

La Fontaine Nobressart

Fête du village de Nobressart

Vendredi 28 juin :

20h30 : Apéro

22h00 : Concert gratuit Synapses

00h00 : Soirée 80 – 90'

Samedi 29 juin :

19h30 : Blind test (5€ par personne – inscription avant le 24/06 via tigra_stef@hotmail.com)

00h00 : Soirée dansante

Dimanche 30 juin :

9h00 : Hämmlsmarsch

10h00 : L'Épopée – concentration cycliste vintage (info et

inscription – 0497/36.42.26 – tordboyauxluxembourg@gmail.com

10h00 – 18h00 : tournoi de beachvolley loisir 4 vs 4

11h00 : Apéro – barbecue – fête foraine

14h – 16h30 : Karaoké

17h30 : Concert gratuit "Cools ant the Gang"

Lieu : Club de la Fontaine 234, rue de la Halte 6717 Nobressart

Renseignements : tigra_stef@hotmail.com

SAMEDI 29 JUIN 2024 DE 13H00 À 14H30

Badminton Attert

Initiation – découverte du badminton

LE COIN DES ASSOCIATIONS

Le Badminton ATTERT organise une initiation/découverte du badminton pour les jeunes (et moins jeunes) dès l'âge de 5 ans. Attention, les places sont limitées.
Lieu : Centre sportif « Um Bruch »
Renseignements : Thomas Théâtre - 0470/38.68.04

DIMANCHE 30 JUIN 2024 À 11H00

Royale Concordia Heinstert

Spectacle musical de fin d'année pour les élèves du cours d'éveil musical et de la chorale

Lieu : Salle Concordia

Renseignements : joellezeippen@hotmail.com - 0498/26.46.83

JUILLET 2024

JEUDI 4 JUILLET 2024 À 18H00

Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Metzert rue du Beynert

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 - jules.coibion@skynet.be -

www.attert-tourisme.be

SAMEDI 6 JUILLET 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Sortie visite de ruches - à partir de 7 ans

Renseignements : 063/22.78.55 - parcnaturel@attert.be

www.pnva.be

JEUDI 11 JUILLET 2024 À 18H00

Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Heinstert Chemin des Ecoles

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 - jules.coibion@skynet.be -

www.attert-tourisme.be

WEEKEND DU 13 ET 14 JUILLET 2024

Royal Sporting Club Tontelange

24ème Coupe de football transfrontalière de la Vallée de l'Attert

Organisée par le Royal Sporting Club Tontelange dans ses installations avec la présence des équipes de l'AS Nothomb-Post (B), FC Biekerech (L), SC Ell (L), FC Les Ardoisiers Perlé (L), FC Préizerdaul-Réiden (L) et du RSC Tontelange (B)

DIMANCHE 14 JUILLET 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

C'est le 14 juillet 1994 que la Parc naturel de Vallée de l'Attert a été créé. Venez faire la fête avec nous.

Renseignements : 063/22.78.55

parcnaturel@attert.be - www.pnva.be

JEUDI 18 JUILLET 2024 À 18H00

Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Tontelange Salle de village

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 - jules.coibion@skynet.be -

www.attert-tourisme.be

DIMANCHE 21 JUILLET 2024

Animation Lischertoise

VTT

3ème édition

Départs de 7h00 à 10h30 de la Maison du Village

Parcours proposés : 15km VTT, 25km VTT, 35km VTT ou Gravel, 55km VTT ou Gravel

Lieu : Maison du Village Lischert

JEUDI 25 JUILLET 2024 À 18H00

Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Post Salle de village

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 - jules.coibion@skynet.be -

www.attert-tourisme.be

AOÛT 2024

JEUDI 1ER AOÛT 2024 À 18H00

Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Lottert Weierpark

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 - jules.coibion@skynet.be -

www.attert-tourisme.be

DIMANCHE 4 AOÛT 2024

CDJ Heinstert

Tournoi de football au lotissement de Heinstert

JEUDI 8 AOÛT 2024 À 18H00

Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Schockville Salle le Foyer Ardent

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88

jules.coibion@skynet.be - www.attert-tourisme.be

JEUDI 15 AOÛT 2024 À 18H00

Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Thiaumont Salle de l'Aurore

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88

jules.coibion@skynet.be - www.attert-tourisme.be

JEUDI 15 AOÛT 2024 À PARTIR DE 12H00

Royal Sporting Club Tontelange

Traditionnel barbecue

Organisé par le RSC Tontelange dans ses installations

JEUDI 22 AOÛT 2024 À 18H00

Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

Marches et courses en soirée

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Nothomb terrain de foot

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 - jules.coibion@skynet.be -

www.attert-tourisme.be

DIMANCHE 25 AOÛT 2024 À PARTIR DE 12H30**Sabaidi****Barbecue « Sabaidi »**

Menu : côtes de porc marinées avec saucisses (meetwurst et thuringer) accompagnés de pâtes grecques, salade, tomates, carottes, lentilles et de pommes de terre.

PAF : 25€

Réservation souhaitée pour le 20 août par téléphone

0478/73.75.10 ou par mail francis.lepere@yahoo.fr

Possibilité de paiement sur le compte de Sabaidi

BE31-0688-9718-4955

Lieu : Salle du village de Post

DIMANCHE 25 AOÛT 2024**Animation Lischertoise****Beer walking**

Marche de 5km avec un arrêt tous les 6km pour découvrir une bière spéciale régionale accompagnée de fromage ou charcuterie de notre région.

JEUDI 29 AOÛT 2024 À 18H00**Syndicat d'Initiative du Val d'Attert****Marches et courses en soirée suivie d'un repas (sur réservation)**

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Attert Cothurne

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be –

www.attert-tourisme.be

WEEKEND DU 30 AOÛT AU 1ER SEPTEMBRE 2024**Groupe Animation Lotttert****Fête à Lotttert « Kiïrmes am Duerf »****Vendredi 30/8** : 18h30 : Concours de pétanque – 18-21h : VTT

Nocturne – 19h30 : Souper Spaghettis

Dimanche 1/9 : 10h Corrida – 12h : Barbecue – Animations

Lieu : WeierPark de Lotttert (Rue de la Brasserie, 510)

Contact : Groupe Animation Lotttert – gal.lotttert@gmail.com

– 063/44.58.04

VENREDI 30 AOÛT 2024**Parc naturel de la Vallée de l'Attert****30 ans du Parc naturel**

Sortie « Les chauves-souris forestières » avec Isabelle

Pierdomenico

Renseignements : 063/22.78.55

parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

SAMEDI 31 AOÛT**Parc naturel de la Vallée de l'Attert****30 ans du Parc naturel**

Sortie balade paysagère

Renseignements : 063/22.78.55

parcnaturel@attert.be – www.pnva.be

SEPTEMBRE 2024**DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE 2024****CDJ Heinstert****Tournoi de pétanque**

Lieu : Salle du Tilleul

DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE 2024 À 16H00**Festival Musique dans la Vallée****Ballade irlandaise**

Airs traditionnels irlandais, celtes et compositions inspirées par ce répertoire Les Gooseberries, Etienne Boulanger(accordéon diatonique, cornemuse, flûtes, ...) et Antoine Rivière (guitare), seront accompagnés par Mick Langan, un conteur Irlandais Un concert où il sera difficile de rester en place !

Lieu : Salle Camille Ney à Ell

JEUDI 5 SEPTEMBRE 2024 À 18H00**Syndicat d'Initiative du Val d'Attert****Marches et courses en soirée**

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Lieu : Ell (GDL) Centre culturel

Infos : Jules Coibion 063/23 62 88 – jules.coibion@skynet.be –

www.attert-tourisme.be

SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2024 À 20H00**Festival Musique dans la Vallée****Chœurs orthodoxes**

Chœurs orthodoxes, chants sacrés, poétiques et traditionnels
Les Voix du Danube, ensemble vocal mixte de la ville de Belgrade (Serbie)

Alexander Karpov, soliste ténor et direction

Lieu : Eglise de Rédange

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE À 12H00**Patro Desmond Tutu****Dîner moules du Patro Desmond Tutu**

Dîner moules/frites et vol-au-vent/frites avec le Traiteur Polo sous le soleil de septembre ! Les bénéfices de cet événement financeront notre camp d'été 2025.

Lieu : local du Patro Desmond Tutu à Tontelange

Personne de contact : Luana MARSON

metzert-tontelange@patro.be

WEEKEND DU 13 AU 16 SEPTEMBRE 2024**Royale Concordia Heinstert – Tilleul asbl****Kermesse****Vendredi 13 septembre**

Concert au Tilleul

Samedi 14 septembre

Concert de la Kermesse sur la fête foraine (après-midi)

Dès 22h00 : bal des jeunes

Lieu : Salle Concordia

Dimanche 15 septembre

Hämmelsmarsch dans les rues du village de 7h30 à 12h00

Lundi 16 septembre :

Match Rhin – Meuse + On refait le monde

Renseignements : joellezeippen@hotmail.com – 0498/26.46.83

SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024 À 20H00

Festival Musique dans la Vallée

La Pastorale de Noël

Œuvres de Louis Couperin et Marc-Antoine Charpentier dont la Pastorale sur la naissance de N.S Jésus Christ H453...

Lieu : Eglise de Beckerich

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 2024 DE 7H00 À 17H00

La Fontaine Nobressart

Brocante de Nobressart

Prix des emplacements : 1.50€ le mètre

Renseignements et réservations : 0498/46.92.64 – 063/22.55.89

– 0471/36.16.23 – tигра_stef@hotmail.com

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE À 9H00

Patro Desmond Tutu

Rentrée du Patro Desmond Tutu

La rentrée du Patro Desmond Tutu s'organisera le samedi 21/09 à 9h à notre local à Tontelange. Les inscriptions se feront sur place et seront ouvertes pour les enfants à partir de 6 ans (5 ans si l'enfant atteindra ses 6 ans avant le 31/12/2024). Toute personne souhaitant rejoindre l'équipe d'animateurs est la bienvenue et peut nous contacter à metzert-tontelange@patro.be.

Lieu : local du Patro Desmond Tutu à Tontelange

Personne de contact : Luana MARSON

metzert-tontelange@patro.be

SAMEDI 21 SEPTEMBRE 2024 À 20H00

Festival Musique dans la Vallée

Les plus belles chansons françaises

Brassens, Cabrel, Ferrat, Trenet, ...

L'ensemble SyLF, ensemble à cordes, est accompagné par Amélie Grillon, soprano, Pascal Descamps, piano et composition et Pierre Gorce, guitare.

Lieu : Eglise de Thiaumont

MARDI 24 ET JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Sorties à l'écoute du brame du cerf avec les agents de la DNF

Renseignements : 063/22.78.55 – parcnaturel@attart.be

www.pnva.be

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2024 À 20H00

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Conférence « Des hommes et des champignons »

par Marcel Lecomte

Renseignements : 063/22.78.55

parcnaturel@attart.be – www.pnva.be

WEEKEND DU 27 AU 29 SEPTEMBRE 2024

Carré asbl

Fête de la St Michel

Vendredi 27/09 : Soirée bières spéciales

Samedi 28/09 : Bal

Dimanche 29/09 : Jambon de la Fête

Lieu : Salle du Carré et Lavoir à Post

Renseignements : F. Vandermeeren – carrepost@gmail.com

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024 À 20H00

Festival Musique dans la Vallée

Goethe, Grieg, Gershwin

Si Goethe m'était chanté, œuvres de Grieg, Rhapsody in blue de Gershwin & œuvres de Borodine

Pianistes : Alain Bajot, Boris Coppieters, Lina Druart et Marie-Béatrice Nickers

Soprano : Simone Martiny

Lieu : Salle Robert Schuman Attert

SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024

La Fontaine Nobressart

Repas et marche Télévie

Lieu : Club de la Fontaine 234, rue de la Halte 6717 Nobressart

Renseignements : tигра_stef@hotmail.com

OCTOBRE 2024

SAMEDI 5 OCTOBRE 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Sortie champignon

Renseignements : 063/22.78.55

parcnaturel@attart.be – www.pnva.be

SAMEDI 5 OCTOBRE 2024 À 20H00

Festival Musique dans la Vallée

Gloria de Vivaldi

Magnificat de Durante, Pachelbel, J.-M. Bach...

Ensemble vocal du Conservatoire du Nord (L) accompagné de huit musiciens du Conservatoire sous la direction de Matthias Rajczyk

- Solistes : Lilith Verhelst & Gaëlle Vien, sopranos, Christina Ewald, alto, Jean Philipp Chey, ténor et Benedikt Wesner, basse

Lieu : Eglise de Bettborn

SAMEDI 12 OCTOBRE 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Sortie empreintes mammifères

Renseignements : 063/22.78.55

parcnaturel@attart.be – www.pnva.be

SAMEDI 19 OCTOBRE 2024 DÈS 20H00

Royale Concordia Heinstert

Festival musical d'automne

Lieu : Salle Concordia

Renseignements : joellezeippen@hotmail.com – 0498/26.46.83

SAMEDI 23 OCTOBRE 2024 À 20H00

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Conférence « La forêt wallonne, état des lieux et perspectives » par Hugues Classens

Renseignements : 063/22.78.55

parcnaturel@attart.be – www.pnva.be

JEUDI 31 OCTOBRE 2024

Tilleul asbl

Halloween

Après-midi : activités enfants

18h00 : cortège et soirée

JEUDI 31 OCTOBRE 2024

La Fontaine Nobressart

Halloween

Lieu : Club de la Fontaine 234, rue de la Halte 6717 Nobressart

Renseignements : tигра_stef@hotmail.com

NOVEMBRE 2024

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Vannerie sauvage : cueillette et fabrication d'un objet - PAF : 15€

Renseignements : 063/22.78.55

parcnaturel@atttert.be - www.pnva.be

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024 À 18H00

Harmonie Royale Aurore Thiaumont

Sainte-Cécile

18h00 : Concert à l'Eglise de Thiaumont

19h30 : Souper Sainte-Cécile

Lieu : Salle Aurore 183, rue du Marquisat à Thiaumont

Renseignements : aurore.thiaumont@gmail.com

SAMEDI 23 NOVEMBRE 19H30 2024

Groupe Animation Lotttert

Souper Vins-Fromages : dégustation du Beaujolais Nouveau

Lieu : WeierPark de Lotttert (Rue de la Brasserie, 510)

Contact : Groupe Animation Lotttert

gal.lotttert@gmail.com - 063/44.58.04

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024

Royale Concordia Heinstert

Sainte-Cécile

11h00 : messe

12h00 : repas dansant

Lieu : Salle Concordia

Renseignements : joellezeippen@hotmail.com - 0498/26.46.83

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Sortie balade autour des arbres et plantation de l'arbre des 30 ans

Renseignements : 063/22.78.55 - parcnaturel@atttert.be - www.pnva.be

DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2024

La Fontaine Nobressart

Saint-Nicolas

Lieu : Club de la Fontaine 234, rue de la Halte 6717 Nobressart

Renseignements : tигра_stef@hotmail.com

MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024 À 20H00

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Conférence « Les légendes de la Vallée » par Franz Clément

Renseignements : 063/22.78.55

parcnaturel@atttert.be - www.pnva.be

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Sortie sur les légendes en compagnie de Franz Clément

Renseignements : 063/22.78.55

parcnaturel@atttert.be - www.pnva.be

DÉCEMBRE 2024

MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024 À 20H00

Parc naturel de la Vallée de l'Attert

30 ans du Parc naturel

Courts métrages nature sélectionnés au Festival International Nature Namur

Renseignements : 063/22.78.55

parcnaturel@atttert.be - www.pnva.be

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2024 DE 18H00 À MINUIT

Royale Concordia Heinstert

Apéro d'hiver am Keller

Lieu : Salle Concordia

Renseignements : joellezeippen@hotmail.com - 0498/26.46.83

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2024 DE 10H00 À 18H00

Royale Concordia Heinstert

6ème marché de Noël

Produits de bouche et artisanaux

Lieu : Salle Concordia

Renseignements : joellezeippen@hotmail.com - 0498/26.46.83

GROUPE ANIMATION LOTTERT Soirée cartes : Les samedis du Whist

Le dernier samedi de chaque mois de 20h à 23h

Lieu : WeierPark de Lotttert 510, rue de la Brasserie

Renseignements : Monique Mathay

gal.lotttert@gmail.com 063/44.58.04

Soutenez la lutte contre le cancer et venez mouiller vos maillots en participant à la 3ème édition de l'A.C. du Cancer

Dimanche 16 juin 2024 à Thiaumont

VTT : 32 km (dénivelé 390m) - 50 km (dénivelé 700 m)
Gravel : 40 km (dénivelé 380m) - 60 km (dénivelé 620 m)
Marches : 6 - 12 - 18 km

Salle Aurore, rue du Marquisat, 183 Thiaumont
départ libre à partir de 8 heures

PAF : 8 € avec 1 boisson gratuite
15 € avec 1 boisson gratuite et 1 tee-shirt gratuit

Parc vélo sécurisé, château gonflable, animation musicale, petite restauration, bbq, boissons diverses

Assiette de couscous, ou de saumon fumé (20 € en prévente) sur réservation.
Voir pour + d'info sur 

 Les bénéfices sont intégralement reversés à la lutte contre le cancer!
Merci à vous tous au nom de la recherche et des patients qui souffrent de cette sale maladie!!

 **Infos et inscriptions**  AC du Cancer Lions Club Val d'Attert 

Ne pas jeter sur la voie publique

Marches en soirée dans la vallée de l'Attert - 2024 -

Chaque jeudi

Une organisation du Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

Juin

6 : LISCHERT (Salle de Village)

13 : GRENDÉL (rue des Fagnes)

20 : TONTELANGE (Terrain de foot)

27 : PARETTE (Centre)

Juillet

4 : METZERT (rue du Baynard)

11 : HEINSTERT (chemin des Ecoles)

18 : TONTELANGE (Salle de Village)

25 : POST (Salle de Village)

Août

1 : LOTERT (Wolopark)

8 : SCHOCKVILLE (Salle le Foyer Ardent)

15 : THIAUMONT (Salle l'Aurore)

22 : NOTHOMB (Terrain de foot)

29 : ATTERT (Cathédrale)

Marche suivie d'un repos (sur réservation)

Parcours : 5 et 8 km

Départ libre : 18h à 20h

Paf : 5 € (donnant droit à une boisson au choix) < 12 ans : gratuit (et un salt offert)

Infos : Jules Colbion : 063/23 62 88
info@attert-tourisme.be - www.attert-tourisme.be

Syndicat d'Initiative du Val d'Attert

Septembre

5 : ELL (GDL) (Centre culturel)

Musique dans la Vallée

Programme 2024

Ballade irlandaise
Dimanche 1^{er} septembre à 16 h
Salle C. Nery à Ell

Choeurs orthodoxes
Samedi 7 septembre à 20 h
Église de Redange

La Pastorale de Noël
Samedi 14 septembre à 20 h
Église de Beckerich

Chansons françaises
Samedi 21 septembre à 20 h
Église de Thiaumont

Goethe, Grieg et Gershwin
Samedi 28 septembre à 20 h
Salle Robert Schuman à Attert

Gloria de Vivaldi
Samedi 5 octobre à 20 h
Église de Bettborn

Entrée par concert :

Prévente		Payement le jour du concert	
Adultes	Jeunes*	Adultes	Jeunes*
18 €	6 €	Gratuit	23 €
15 €**			6 €

(Les réservations non payées le vendredi avant le concert passeront automatiquement au prix « jour du concert ».)

*Jeunes : 12 à 18 ans et étudiants - Enfants : moins de 12 ans

**À partir de 4 concerts différents réservés et payés en même temps, la prévente passe à 15 €. Ces places ne pourront pas être remboursées.

Organisation : Association des communes de la Vallée de l'Attert belgo-luxembourgeoise

Réservations : +32 63 22 78 55 - musique.vallee@attert.be -
www.aupaysdelattert.be/festival

Ce festival est réalisé avec le soutien financier du Ministère de la Culture, du Ministère de l'Économie, Direction générale du Tourisme (1), du Service provincial de la Culture de la Province de Luxembourg, du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service des Musiques (B).

LE GOUVERNEMENT DE LA WALLONIE
Ministère de la Culture

LE GOUVERNEMENT DE LA WALLONIE
Ministère de l'Économie

LE GOUVERNEMENT DE LA WALLONIE
Ministère de la Culture

PROVINCE DE LUXEMBOURG

PROVINCE DE LUXEMBOURG

PROVINCE DE LUXEMBOURG

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Le site du Syndicat d'Initiative du Val d'Attert fait peau neuve

www.attert-tourisme.be

Outre tous les circuits de promenades que vous pourrez télécharger, vous trouverez l'agenda de tout ce qui se passe dans la commune, la liste de toutes les associations de village ainsi que la liste de tous les commerces.



Découverte de la Vallée de l'Attert pendant le mois de juillet via AZUR

Pour en apprendre plus sur la Vallée de l'Attert, sur les différents villages, spécialement sur Nobressart, un des plus beaux villages de Wallonie, sur le village d'Attert, ...

Prenez contact auprès de « AZUR » au 0496/80.11.44 et laissez un message !

Bienvenue à tous



Appel à vous !

Un grand merci aux personnes qui ont participé à notre appel. Nous avons reçu de magnifiques photos de notre belle Vallée.

La photo sélectionnée pour la couverture du bulletin communal de mars nous a été envoyée par un Emilie Nicolas. Celle-ci a été prise à Grendel.

Merci à toutes et à tous de nous faire profiter de votre savoir-faire et de votre talent de photographe.

Si vous aussi vous voulez voir votre photo en couverture des prochains bulletins communaux, vous pouvez dès à présent envoyer vos photos libres de droit à l'adresse suivante : marie-elisa.thieltgen@attert.be



Réveillez vos souvenirs : contribuez à notre Observatoire Photographique des Paysages

Vous avez une vieille boîte à chaus-sures remplie d'anciennes photos ou cartes postales dans votre grenier ? Eh bien, sortez-les car nous avons besoin de vous !

Le Parc naturel de la Vallée de l'Attert s'est lancé dans un projet Interreg Horizon Climatic visant à mettre en place un Observatoire Photographique des Paysages. La collecte d'anciennes photographies et de cartes postales permettrait d'en faire un outil précieux pour les générations futures.

Que vous soyez un amateur de photographie, un habitant fier de sa région ou un collectionneur de cartes postales, nous avons besoin de vous pour que ce projet soit un succès. Vous pouvez les scanner pour les envoyer par mail (lena.ettesse@attert.be) ou tout simplement nous les apporter dans nos bureaux. Nous sommes impatients de découvrir vos souvenirs d'époque.



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne
Kofinanziert von
der Europäischen Union

Grande Région | Großregion

Horizont Climatic

FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN DÈS 20H

22 JUIN DÈS 18H

ATTERT



HOOVERPHONIC



SHARKO

TOM FRANCK



MAX MALONE



AIDAN GIBSON



NOME



**GUILLAUME
DROT**

ENTRÉE
GRATUITE



**LENA & LOUISE
KOLLMEIER**

